



Numéro 3

# Bulletin d'information

## BONNE ANNEE



*Chères Corcelloises,  
Chers Corcellois,*

Le risque sanitaire étant toujours très présent et en absence de visibilité pour les semaines à venir, c'est avec regret, mais en responsabilité que j'ai pris la décision d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux initialement prévue le 15 janvier 2021.

Si, au cours du 1er semestre 2021 nous en avons la possibilité, nous organiserons une réunion publique.

La cérémonie des vœux, permet en effet, par sa régularité, de donner du sens à l'action des élus.

C'est un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement, un moment d'échanges, une cérémonie simple et conviviale au cours de laquelle il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée, de dessiner les contours des projets municipaux à venir et de faire le point sur l'état des finances communales.

Malgré les difficultés pour se réunir et se déplacer depuis son installation le 23 mai 2020, la nouvelle équipe municipale s'est activée à terminer les dossiers en cours, à en faire progresser d'autres et à préparer activement les projets d'investissements qui seront réalisés cette année.

Vous trouverez dans ce document tous les sujets que j'avais prévu de développer.

Ce programme ambitieux pour 2021 sera réalisé sans alourdissement de la fiscalité communale qui restera à "taux constants".

Les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2021, qu'elle vous apporte santé, bonheur, joies, réussite, énergie et optimisme à vous et à vos proches.

*Cordialement,*

Le Maire  
Gérard Herrmann

Malgré la limitation des rassemblements imposée par la pandémie nous avons pu organiser :

- un **14 Juillet** en plein air, réunissant environ 130 personnes, qui nous a permis de mettre à l'honneur Maryse Poulet, notre factrice récemment retraitée, et Arlette Petit.
- la cérémonie du **11 novembre** réduite, comme celle du **8 mai**, à une participation limitée à quelques personnes.
- **L'arbre de Noël**, dans un format inhabituel, où 63 enfants âgés de moins de 11 ans ont été conviés à venir retirer leur cadeau.
- la livraison à domicile, comme les années précédentes, **du colis de fin d'année** aux aînés par le CCAS, le repas ayant dû, quant à lui, être annulé.



## 2020 : une année atypique

Le nouveau Conseil Municipal s'est adapté, dans son fonctionnement, aux contraintes imposées à tous dans le cadre de la pandémie de Covid19. Elu en mars 2020, il a été installé le 23 mai suivant, et s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année, dont il faut retenir les points suivants.

### FINANCES

Le budget primitif 2020, présenté une première fois sans succès le 11 février, puis voté après modifications le 14 avril par la Municipalité sortante, prévoyait des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement qui, dans le contexte actuel, n'ont pu être intégralement actées.

Les disponibilités financières de la commune permettront de lancer sereinement le programme des investissements prévus pour 2021.

Un prochain bulletin apportera toutes les précisions à ce sujet.

### DERRIERE LES JARDINS

En fin d'année, 9 lots à bâtir « libre constructeur » étaient vendus et 4 promesses unilatérales de vente étaient signées.

Les perspectives au 30 décembre 2021 portent sur la signature de 12 à 15 actes de vente supplémentaires.

La 2<sup>ème</sup> tranche doit démarrer cette année.



### TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE ECOLE EN LOGEMENTS LOCATIFS

Certains retards dans les prises de décisions et la défaillance de plusieurs intervenants (abandon du chantier par l'électricien, silo à granulés de la chaufferie mal installé, motorisation des volets battants défectueuse, ...) empêchent à ce jour d'obtenir la conformité et le versement des subventions.

La nouvelle Municipalité a réagi en faisant intervenir un nouvel électricien (entreprise FREDELEC), et en demandant des devis pour réaliser le raccordement à la voirie et terminer les aménagements extérieurs dont certains, réalisés en 2019, ne sont pas conformes au permis de construire.



### LOCAL DES BOULISTES

A la demande des intéressés, une dalle a été coulée et un chéneau installé pour permettre d'alimenter une deuxième cuve, augmentant ainsi la réserve d'eau nécessaire au jardin partagé. Des aménagements mineurs ont également été réalisés. Les travaux ont été effectués par les boulistes eux-mêmes, la Municipalité ayant fourni quant à elle les matériaux et l'aide logistique des employés municipaux.

### TABLE DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS

Subventionnée par la réserve parlementaire du député LAURENT GRANDGUILLAUME, cette table stockée depuis plusieurs années dans l'atelier municipal et initialement prévue pour être installée à la source du Naizou, a finalement trouvé sa place, en accord avec le président de l'association, à proximité de l'aire de jeux des enfants sur l'esplanade de la mairie.



## JARDIN DU SOUVENIR

Cette installation sur ROCHE CHANIENE, vient compléter l'offre funéraire de la commune et sera opérationnelle très prochainement. La pose du monument nécessitant des matériels spécifiques, le travail a été confié à M. Fabien Dormoy, entrepreneur corcellois (Sté ADTP) qui a bénéficié de l'aide des employés municipaux afin de réduire les coûts.



## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à 6 occasions depuis juillet 2020.

Composé paritairement d'élus et de Corcellois volontaires, et outre les missions sociales habituelles qui lui sont dévolues, ses principales actions ont été :

- . La mise en place du **registre communal des personnes vulnérables**
- . La prise en charge des **colis de fin d'année** pour nos aînés : de la sélection de produits et d'emballages de qualité, à la création de la centaine de colis et à leur distribution. On notera la valeur par colis revue exceptionnellement à la hausse cette année, en l'absence du repas des aînés.
- . L'organisation de la remise des cadeaux aux enfants de la commune par le **Père Noël** accompagné de la Mère Noël et de leurs lutins. Un petit goûter et un vin chaud, servi en extérieur avec modération, attendaient respectivement enfants et parents.

## DISTRIBUTEURS DE SACS

4 distributeurs ont été installés sur le territoire communal, notamment sur l'esplanade de la mairie, pour inciter les propriétaires de chiens à ramasser les excréments déposés par leurs animaux sur la voie publique.



2021

## Des projets importants sont initiés

### LA CREATION D'UNE AIRE DE JEUX INTERGENERATIONNELLE

Le Conseil Municipal du 8 septembre 2020 a validé ce projet initié par la commission "village pour tous". Il s'agit, sur l'esplanade de la mairie, de réaménager l'aire de jeux existante pour enfants (sol de réception amortissant et installation de 3 équipements supplémentaires), de créer une nouvelle zone d'exercices physiques pour ados et adultes composée de 3 équipements, et enfin d'installer une aire de fitness seniors comprenant 5 agrès scellés au sol. L'ensemble sera disposé en bordure du chemin qui encadre l'esplanade. Les différentes franges de la population pourront ainsi trouver un ou plusieurs équipements répondant à leurs attentes, permettant aux familles de partager des moments de détente et de sport. Des demandes de subventions ont été transmises à l'Etat (DETR), à la Région et au Département.

### LA RENOVATION PARTIELLE DU COMPLEXE COMMUNAL

Un pré-dossier sommaire a été élaboré par la commission travaux et remis aux services de DIJON METROPOLE qui vont piloter la procédure de réhabilitation du bâtiment. La première étape, qui sera lancée dès le début de cette année, sera confiée à une société spécialisée chargée d'une étude générale préalable (structure du bâtiment, étude énergétique, sécurité incendie, etc.).

## LA RESTAURATION DES TABLEAUX DE L'EGLISE

Dans la continuité de l'action de sauvegarde du patrimoine de la commune engagée lors de la dernière mandature, il reste 3 tableaux inscrits au registre des monuments historiques qui nécessitent une restauration importante (toiles, cadres et panneau bois peint). Des devis ont été demandés, l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sera sollicité sur l'opportunité d'une telle restauration, puis le Conseil Municipal se prononcera pour engager les demandes de subvention auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département).

## LES ATELIERS NUMERIQUES

Il s'agit d'accompagner les Corcellois dans la transition numérique, notamment en permettant à chacun d'acquérir une culture numérique suffisante pour gagner en autonomie, de connaître les bonnes pratiques et les bons réflexes pour garantir la sécurité et la confidentialité de ses données personnelles, de développer son expérience des services, logiciels et matériels liés au numérique. Les réunions d'information / démonstrations et les ateliers pratiques débuteront dès que les conditions sanitaires le permettront.

## INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNICATION	APPARTEMENTS LOCATIFS	ANCIENNE DECHETTERIE
<p>Pour recevoir en temps réel les informations de la mairie, utilisez l'application « Panneau Pocket » disponible sur smartphone et accessible maintenant depuis un PC à l'adresse <a href="https://app.panneaupocket.com">https://app.panneaupocket.com</a>.</p> <p><b>TADUREZO</b></p> <p>En installant l'application de la Région « TADUREZO » sur votre smartphone, vous pourrez contribuer à l'amélioration de la couverture mobile sur notre commune. Voir plus d'information sur notre site, rubrique « autres actualités ».</p>	<p>Les 3 appartements dans l'ancienne école sont maintenant occupés.</p> <p><b>SECRETARIAT DE MAIRIE</b></p> <p><b>De nouveaux horaires - plus étendus - pour vos démarches en mairie</b></p> <p><u>Mardi</u> : 9h30 - 12h30 <u>Jeudi</u> : 14h - 18h <u>Vendredi</u> : 9h30 - 12h30 et 15h - 18h</p>	<p>La Mairie a été sommée par l'Administration de procéder à la fermeture officielle de l'ancienne installation de stockage de déchets inertes et de la déchetterie adjacente en procédant aux travaux obligatoires de réhabilitation des lieux.</p> <p>Les démarches sont en cours pour accomplir les formalités administratives et faire établir les devis de remise en état de l'environnement.</p>

Responsable publication : Gérard Herrmann - Maire  
Site officiel : [www.corcelles-les-monts.fr](http://www.corcelles-les-monts.fr)  
Contact mairie : 03.80.42.93.40  
[mairie@corcelles-les-monts.fr](mailto:mairie@corcelles-les-monts.fr)  
Abonnement à la lettre d'information numérique : utiliser le lien sur le site officiel pour s'abonner (rubrique « autres actualités »)

Et toujours,  
sur toute la  
commune !



### GENDARMERIE

Velars-sur-Ouche : 03.80.50.90.50  
Sombornon : 03.80.42.91.91

### DECHETTERIE MARSANNAY-LA-COTE

Semaine : 9h-12h / 14h-17h  
Samedi : 9h-13h / 14h-17h  
Dimanche : 9h-12h